

Catégorie « Projet étudiant »

**Organisé par :**



**Avec la participation de :**





Vous élaborez présentement un projet à caractère entrepreneurial et celui-ci se concrétisera d’ici le 31 mai 2018 ?

Vous avez étudié à un moment ou à un autre en 2017 ou vous serez inscrit au début de l’année 2018 dans l’un des établissements d’enseignement suivants :

* Université du Québec à Rimouski, campus de Rimouski;
* Cégep de Rimouski;
* Centre de formation Rimouski-Neigette;
* Centre de formation Mont-Joli-Mitis.

Vous aimeriez obtenir les conseils judicieux d’intervenants socio-économiques de la MRC de Rimouski-Neigette ou de la MRC de La Mitis et par le fait même avoir la possibilité de gagner une bourse ?

La catégorie **« Projet étudiant »** du Défi Dragonest pour vous ! Ce concours a pour principal objectif de mettre en valeur les projets entrepreneuriaux tant sous la forme de projet étudiant qu’en création d’entreprise. Participer au Défi vous donnera l’occasion de défendre votre projet face à un jury d’experts dans le but d’y gagner une bourse et de rencontrer des représentants des organismes de développement socio-économique.

Pour participer, vous devez déposer votre dossier au plus tard le **12 février 2018 à 23h59** à l’adresse courriel suivante : defidragon@soper-rimouski.ca.

Lors du dépôt du dossier, vous devez fournir le titre du projet, le nom des participants et le choix de la catégorie, soit **« Projet étudiant ».** Si le projet est réalisé en équipe, vous devrez désigner un maximum de quatre participants. Référez-vous à la section « Déroulement de l’activité et échéancier » pour connaître les dates importantes.

Pour présenter votre projet, complétez le plan de projet proposé à la page 9 du présent document. Assurez-vous de répondre aux critères généraux et en cas de doute, communiquez avec le représentant de votre établissement dans la liste suivante :

Université du Québec à Rimouski, campus de Rimouski

* Marie-Josée Richard - 418 723-1986, poste 1026 - marie-josee\_richard@uqar.ca

Cégep de Rimouski

* Marielle Esclapez – 418 723-1880, poste 2801 - entrepreneuriat@cegep-rimouski.qc.ca

Centre de formation Rimouski-Neigette

* Chantale Desrosiers - 418 722-4922, poste 1367 - lancementchantale@gmail.com

Centre de formation Mont-Joli-Mitis

* Chantal Otis – 418 775-7089, poste 5 – chantal.otis@cldlamitis.qc.ca

**Critères GÉNÉRAUX**

1. Accepter que le projet puisse être rendu public (des ententes de confidentialité seront signées avec les membres des différents jurys et les participants ne présenteront que l’information non confidentielle de leurs projets au public).
2. Les participants doivent faire preuve de créativité et démontrer que le projet est innovant.
3. Les participants au Défi doivent avoir participé de façon active et significative au projet. Ils doivent également détenir un rôle décisionnel.
4. Un projet ne peut être déposé que dans l’une ou l’autre des 4 catégories, soit « Projet étudiant », « Plan d’affaires », « Entreprise en activité » ou « Entreprise en démarrage – classe ouverte ».
5. Le projet doit répondre à la définition d’un projet entrepreneurial.

Le projet entrepreneurial a pour but **créer un produit, un service ou un événement** dans le but de **répondre à un besoin ou à une demande** du milieu, de **trouver une solution à une problématique** ou **d’améliorer une situation** pour un **public cible** qui s’étend plus loin que les participants au projet eux-mêmes (ex. : un établissement scolaire, la communauté, la famille, un groupe en particulier, etc.).

Le projet entrepreneurial permet aux étudiants de développer différentes **valeurs et qualités entrepreneuriales** comme la confiance en soi, la persévérance, l’initiative, la créativité, le sens des responsabilités, l’autonomie et l’esprit d’équipe.

Le projet entrepreneurial amène les étudiants à être au cœur de l’action en **participant activement à la prise de décisions** et à la réalisation des tâches à chacune des étapes de la démarche.

Tout au long de la démarche, l’intervenant scolaire responsable du projet agit quant à lui à titre de conseiller, soutenant et guidant les étudiants dans l’élaboration du projet tout en leur laissant prendre les initiatives. Un projet entrepreneurial doit comporter un certain niveau de difficulté, et ce, selon la capacité des étudiants. Le rôle de l’intervenant responsable du projet (l’enseignant par exemple) est de les laisser penser, planifier et réaliser le projet. Par contre, la nature et la teneur de ses interventions peuvent varier en fonction des tâches à accomplir et des capacités des étudiants impliqués.

Source : Défi OSEntreprendre

**Critères spécifiques**

CATÉGORIE « Projet étudiant »

les projets étudiants sont réalisés dans le cadre des activités de l’établissement d’enseignement et doivent y être associés d’une quelconque manière (utilisation de locaux, supervision d’enseignant(s), utilisation des services aux étudiants et autres). Les projets admissibles à cette catégorie sont des projets étudiants à caractère entrepreneurial élaborés et réalisés par des étudiants pour la communauté, qu’elle soit étudiante ou non.

**Critères spécifiques à la catégorie**

* L’élaboration et la mise en œuvre du projet présenté doivent avoir été amorcées après juin 2017 et devront être finalisées d’ici mai 2018;
* Les étudiants doivent démontrer les retombées du projet sur la communauté;
* Dans le cas d’un projet élaboré dans le cadre d’un cours, le projet doit dépasser les objectifs du cours;
* Les projets entrepreneuriaux élaborés dans le cadre de projets de recherche de deuxième et troisième cycle universitaire sont admis dans cette catégorie;
* Les étudiants du cours *Lancement d’entreprise* ne sont pas admissibles dans cette catégorie;
* Si un enseignant accompagne les étudiants, il peut agir à titre de conseiller, soutenant et guidant les étudiants dans l’élaboration du projet tout en leur laissant prendre les initiatives.

**Exemples de projets admissibles**

1. Un groupe d’étudiants en coiffure au CFRN élabore une trousse d’information sur les poux et sensibilise les services de garde aux précautions à prendre et aux traitements à donner en cas de pédiculose;
2. Des étudiants au DEC organisent une foire regroupant des professionnels de leur domaine sur l’heure du dîner pour l’ensemble de la clientèle de l’établissement d’enseignement;
3. Des étudiants, par leur association de programme d’étude, organisent une séance d’information et publient un site web pour sensibiliser la communauté universitaire à un enjeu de société (démocratie, environnement, entrepreneuriat).

**Critères d’évaluation**

* Les critères d’évaluation sont définis dans le document « Grille d’évaluation – Projet étudiant » joint sur le site Internet [www.soper-rimouski.ca/defi-dragon-2018/](http://www.soper-rimouski.ca/defi-dragon-2018/) ou dans Google Classroom. Communiquez avec le responsable de votre établissement (voir page 3) pour obtenir le code de la classe pour Classroom.

Déroulement de l’activité et échéancier

1. **Mercredi 8 novembre 2017 au vendredi 9 février 2018**

Promotion du Défi Dragon par les responsables des établissements participants et aide technique par ceux-ci dans la préparation du dossier de candidature.

1. **Lundi 12 février 2018 à 23h59**

Date limite du dépôt de votre dossier par courriel à l’adresse suivante : defidragon@soper-rimouski.ca.

Votre dossier devra contenir les éléments suivants :

* Plan de projet;
* Pièces jointes (photos, vidéo, autres documents pertinents) – maximum de 5.

Notez qu’advenant un nombre élevé d’inscriptions, une première élimination se fera en fonction de l’analyse de votre dossier par un comité externe à votre établissement d’enseignement.

Une vidéo pourrait être utile au jury dans leur délibération, mais est facultative. Cette vidéo pourrait inclure les éléments suivants :

1. Le nom de votre établissement scolaire;
2. La catégorie dans laquelle vous posez votre candidature;
3. Le nom du projet;
4. Les noms des membres de l’équipe;
5. Un résumé des éléments de votre plan de projet;
6. L’information nécessaire afin de connaître de quelle façon serait investi le financement obtenu.
7. **Jeudi 15 février 2018 à 17h00**

Les équipes retenues pour la ronde préliminaire seront informées par courriel. Elles auront ainsi la fin de semaine pour préparer leur présentation PowerPoint (ou l’équivalent).

1. **Rondes préliminaires**

Chaque équipe retenue pour cette étape disposera de 5 minutes pour présenter son projet devant un jury composé de 3 à 5 personnes issues du milieu économique de la MRC Rimouski-Neigette ou MRC de La Mitis. Ces présentations ne seront pas ouvertes au public.

Un temps additionnel de 5 minutes sera accordé pour répondre aux questions éventuelles. Suite aux présentations, le jury devra déterminer quels projets passeront en phase finale. Le jury de l’établissement choisira une équipe gagnante par catégorie.

Les 9 projets retenus (3 au Cégep de Rimouski, 3 à l’Université du Québec à Rimouski, campus de Rimouski et 3 pour l’ensemble des Centres de formation Rimouski-Neigette et Mont-Joli-Mitis) passeront à la ronde finale.

Voici l’horaire des rondes préliminaires :

* **Mardi 20 février 2018 à 15h00 – Cégep**
* **Mercredi 21 février 2018 à 13h00 – UQAR**
* **Jeudi 22 février 2018 à 18h00 – CFRN**
1. **Du lundi 26 février jusqu’au vendredi 16 mars 2018 à 12h00**

Chacune des équipes finalistes pourra faire appel à une équipe d’experts en accompagnement pendant cette période. Le représentant de l’équipe recevra les coordonnées de ces personnes au plus tard le 23 février 2018.

1. **Mercredi 28 mars 2018**

11h30 à 13h30 – Dîner réseautage

Afin que les participants puissent rencontrer différents acteurs du milieu entrepreneurial, un dîner réseautage aura lieu au Cégep de Rimouski. Y seront conviés des gens impliqués dans le domaine de l’entrepreneuriat, des entrepreneurs de la région ainsi que les étudiants participants.

19h00 à 22h00 – Ronde finale

Chaque équipe finaliste disposera de 5 minutes pour présenter son projet devant les Dragons. Un temps additionnel de 5 minutes sera accordé pour répondre aux questions éventuelles.

Suite aux présentations, les Dragons auront un moment pour délibérer du classement de chacune des catégories et le public pourra voter pour le prix « Coup de cœur ». De plus, de nombreux prix en argent et en services seront remis aux lauréats.

Vous trouverez à la prochaine page le modèle de plan de projet correspondant à la catégorie « Projet étudiant ».

Réfléchissez bien à votre projet et remplissez-le.

Soyez clairs et concis.

**Impressionnez les Dragons!**

**Persuadez-les!**

 

**PLAN DE PROJET**

Catégorie « Projet étudiant »

Mise en contexte (2 pages maximum)

Décrivez brièvement en quoi consiste votre projet.

Réalisation (2 pages maximum)

Décrivez de façon chronologique les étapes d’élaboration du projet en mettant en valeur l’implication des étudiants à chacune d’entre elles, autant dans la prise de décision que dans la réalisation des tâches.

Mobilisation (1 page maximum)

Les projets entrepreneuriaux favorisent les liens entre l’école et la communauté et mobilisent donc souvent des personnes externes au projet qui partagent leur expertise, collaborent lors d’une activité particulière ou offrent, par exemple, du soutien matériel ou financier. Indiquez les personnes qui ont été mobilisées par votre projet et leur apport à celui-ci.

Envergure (2 pages maximum)

Décrivez l’envergure du projet.

Originalité et innovation (2 pages maximum)

Expliquez en quoi votre projet fait preuve d’originalité dans votre milieu (l’établissement scolaire, la communauté, les familles ou autres).